



République Française

Département de la Charente-Maritime Vals de Saintonge Communauté

Envoyé en préfecture le 13/10/2025

Reçu en préfecture le 13/10/2025

Publié le 14/10/2025

ID : 017-200041689-20251006-CC2025_122-DE



Conseil Communautaire du 6 octobre 2025

Objet : Espaces naturels sensibles : Contrat d'objectifs triennaux avec le département de la Charente-Maritime

Numéro de délibération : CC2025_122

L'an deux mille vingt cinq, le six octobre, le Conseil Communautaire de Vals de Saintonge Communauté, dûment convoqué le 30 septembre 2025, s'est réuni en séance plénière à Salle de l'Alliance à Essouvert sous la présidence de M. Jean-Claude GODINEAU, Président de Vals de Saintonge Communauté.

Délégués présents :

Francis BOIZUMAULT, Eric POISBELAUD, Daniel LAGARDE, Gilles VENNER, Marie-Agnès BEGEY, Jacques BARON, Hubert COUPEZ, Annie POINOT-RIVIERE, Alain MEGE, Jean-Luc DUGUY, Christine VERNON, Bernard GOURSAUD, Didier COSSET, Danièle PERAUD, Fabrice HILLAIRET, Jean-Claude ALLEIN, Philippe HARMEGNIES, Jean-Michel GAUTIER, Jacques TROUVAT, Henri AUGER, Dominique BERNAZEAU, Christelle BERNARD, Jocelyne RE, Pascal SAGY, Emmanuelle CAIVEAU, Mathieu RENDU, Michel LAVILLE, Thierry GOUJEAUD, Serge BERNET, Vincent GINDRAU, Alain VILLENEUVE, Michel PELLETIER, Frédéric BRUNETEAU, Roseline GICQUEL, Michel GARNIER, Joël WICIAK, Marie-Christine PINEAU, Maurice PERRIER, Daniel DARDILLAT, Michel QUERE, Patrick XICLUNA, Liliane BEGUE, Sylvain MARCHAL, Monique CHEMINADE, Gérard BIELKA, Jean-Michel MANCEAU, Annie HILLAIRET, Frédéric MICHEAU, Sylvie SABOUREAU, Pierre DENECHERE, Elie BONNEAU, Ornella TACHE, Dominique BOUIN, Valérie FLOCH-RUJU, André LECLERE, Dominique SEYFRIED, Gérard GROSJEAN, Didier BASCLE, Corinne ETOURNEAU, Françoise MESNARD, Cyril CHAPPET, Myriam DEBARGE, Catherine BAUBRI, Jean MOUTARDE, Philippe BARRIERE, Mathilde MAINGUENAUD, Anne DELAUNAY, Fabien BLANCHET, Frédéric EMARD, Renée BONNEAU, Annie PEROCHON, Jean-Michel PIOLOT, Dominique GUILLON, François PINEAU, Michel LALAIZON, Jean-Claude GODINEAU, Daniel LEMRAY, Paulette MARCOUILLER, Sylviane DORNAT, Sylvain ALBRECHT, Danielle PERTUS, Laurent BOUILLE, Gilles BELON, Pierre TEXIER, Didier DAUNIZEAU, Fabrice RENAUD, Julien GOURRAUD, Julien BLASAC, Brigitte DAVID, Marie-José TRICHET, Simone ROY, Jean-Claude MARTEAU, Didier MARTIN

Absents excusés ayant donné procuration :

Olivier FOUCHE donne pouvoir à Frédéric MICHEAU
Jacky RAUD donne pouvoir à Daniel LAGARDE
Christian GRATEREAU donne pouvoir à Bernard GOURSAUD
Michel FILLEUL donne pouvoir à Thierry GOUJEAUD
Matthieu GUIHO donne pouvoir à Cyril CHAPPET
Marylène JAUNEAU donne pouvoir à Myriam DEBARGE
Michel LAPORTERIE donne pouvoir à Fabien BLANCHET
Sylvie POUILLET donne pouvoir à François PINEAU

Absents :

Fabien BRODU, Rémi LAMARE, Christian FERRU, Bruno SOGUES, Magali HIDREAU, Charles BELLAUD, Alain BILLAUD, Jean-Claude CAILLAULT, Philippe LACLIE, Pierre ARNAUD, Serge MARCOUILLE, Alain BELLU, Béatrice GEAY, Germain HENNION, Stéphanie GRIMAUD, Jean-François PANIER, Roland NAZET, Gérard LAMIRAUD, Odile MEGRIER, Alain INGRAND, Jean-

Mary BOISNIER, Françoise GUERET, Wilfrid HAIRIE, Marie-Pierre LE
Thierry GIRAUD, Gaëlle TANGUY, Henoch CHAUVREAU, Pierre-Mich
Jacques GOGUET, Christelle MARCHET, Patrick REVEILLAUD, Suzanne FAVREAU, Francine
MINEAU, Suzette MOREAU, Bernard CAILLAUD, Victor GEOFFROY

Secrétaire de séance :

Annie PEROCHON

Assistaient à la séance : ROSIER Renaud

GUIBERTEAU Cécilia

GENEAU David

SERRA Johanna

GROLEAU Karine

HOUET Patricia

REGNAULT Pierrick

Nombres de membres :

En exercice : 139

Quorum : 70

Présents : 93

Votants : 101

Pouvoirs : 8

Publication (affichage) ou notification du :

Par courrier du 4 août 2025, le département de la Charente-Maritime a informé la communauté de communes des Vals de Saintonge de l'attribution d'une subvention de 120 000 € sur 3 ans dans le cadre d'un Contrat d'objectifs au titre des Espaces naturels sensibles.

Cette subvention est notamment destinée à financer à hauteur de 80 % le poste d'un(e) chargé(e) de mission Espaces naturels sensibles (ENS) au sein de la communauté de communes ainsi que l'animation du dispositif ENS et arbres et paysages.

Il convient à ce stade de valider le projet de Contrat d'objectifs joint à la présente délibération à intervenir entre le département de la Charente-Maritime et la communauté de communes, fixant les conditions de suivi et de versement de l'aide susmentionnée.

Le Contrat d'objectifs vise à définir les actions portées par les partenaires sur les sites ENS bénéficiant d'un appui technique et financier du département tel que précisé dans le règlement d'intervention du Schéma directeur des ENS modifié par délibération du 24 juin 2022.

Les actions sur les sites se déclinent en 5 volets : maîtrise foncière, connaissance, gestion, aménagement/valorisation/communication et animation territoriale.

Sur le territoire des Vals de Saintonge, ce sont 13 ENS qui sont soit actifs (8) ou candidats (5) dont celui des Vals de Boutonne.

Les missions d'animation territoriale consisteront notamment à :

- déployer le schéma départemental des ENS à l'échelle du territoire de l'EPCI,
- animer et coordonner le réseau des acteurs de l'environnement,
- coordonner les actions des différents opérateurs,
- proposer le passage de sites candidats à actifs,
- valoriser la politique Arbres et Paysages du département sur l'ensemble des communes de l'EPCI.

Le Contrat d'objectifs est conclu à compter du 1^{er} janvier 2025 pour une durée de 3 ans.

Les crédits sont inscrits au budget 2025.

En conséquence, il est proposé au conseil communautaire, après avis favorable de la commission urbanisme réunie en séance du 11 septembre 2025 :

- d'approuver le projet de Contrat d'objectifs avec le département de la Charente-Maritime pour une durée de 3 ans au titre des Espaces naturels sensibles,
- d'autoriser monsieur le président à signer le Contrat d'objectifs avec le département de la Charente-Maritime,
- d'autoriser monsieur le président à prendre toutes dispositions en ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

- Pour : 101
- Contre : 0
- Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré, les jours et an susdits,

Au registre sont les signatures,

Pour copie certifiée conforme.

Envoyé en préfecture le 13/10/2025

Reçu en préfecture le 13/10/2025

Publié le 14/10/2025

ID : 017-200041689-20251006-CC2025_122-DE



Fait à Saint-Jean d'Angély,